

Cahors, le 9 février 2016

## **Communiqué de presse**

---

### **LA PREFETE DRESSE LE BILAN DELINQUANCE-SECURITE ROUTIERE 2015**

#### **EN 2016 IL EST ENCORE POSSIBLE DE FAIRE MIEUX**

---

Après une hausse continue des faits de délinquance enregistrés par les forces de sécurité intérieure depuis 2011, l'année 2015 marque une rupture de cette tendance, avec une diminution de - 8,4% du nombre de ces faits, ce qui constitue un **net recul de la délinquance dans le département du LOT**.

Ce résultat vient récompenser l'engagement quotidien et sans faille des policiers et des gendarmes, au service de la sécurité des lotoises et des lotois. Malgré une actualité nationale qui a impacté leurs missions, l'action résolue des forces de sécurité intérieure sous mon autorité et celle du procureur s'agissant de l'action judiciaire, doit être saluée.

Il est important de noter qu'en matière de chiffres de la délinquance, le gouvernement a voulu que le ministère de l'Intérieur soit doté d'un instrument de collecte et d'analyse statistique de la délinquance moderne, fiable et précis, de sorte que les chiffres de la délinquance soient aussi incontestables que ceux de l'inflation ou des comptes publics. Pour ce faire, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a été créé et exploité depuis le courant de l'année 2015 les nouveaux outils mis à disposition des forces de police et de gendarmerie. C'est à partir de 9 indicateurs nationaux sur les crimes et délits enregistrés par les forces de l'ordre qu'une présentation représentative de l'évolution de la délinquance telle qu'elle est vécue par nos concitoyens peut être réalisée.

Un examen plus précis de chaque catégorie d'infraction permet de dégager les tendances suivantes :

- les atteintes aux biens ont globalement diminué en 2015 (moins 9%) mais les cambriolages ont augmenté de 7 %.
- les atteintes volontaires à l'intégrité physique connaissent également une légère augmentation par rapport à 2014 de l'ordre de 4 %. Dans cette catégorie, les violences intra familiales sont préoccupantes.
- A l'inverse, les escroqueries et infractions économiques et financières ont connu une diminution assez significative de l'ordre de - 15 %.
- Enfin en matière de délinquance routière, avec une baisse de -25,9 % du nombre d'accidents, de - 23,5 % de tués, et de -30,8 % de blessés, les résultats enregistrés pour l'année 2015 dans le département du LOT montrent s'il en était besoin que la prudence et un comportement plus responsable de chacun sauve des vies.

Si l'ensemble de ces résultats est très encourageant, les services de l'État et en particulier les forces de sécurité intérieure resteront très mobilisés en 2016 pour la sécurité des lotois ; cependant c'est avec le concours de chacun que la situation pourra continuer de s'améliorer.

## Les atteintes aux biens

En 2015, le département du Lot connaît une baisse significative du nombre d'atteintes aux biens (-9 %) par rapport à l'année 2014. On observe la même tendance au plan national, dans une proportion moindre puisque la baisse est de l'ordre de 3 %.

Tous les items, liés aux atteintes aux biens, **hormis les cambriolages** qui progressent au cours de l'année de 7 %, la tendance nationale étant à la hausse de 2 %, sont en diminution : vols sans violences : -7 %; vols avec violences : -36 %, destructions et dégradations : - 30 %.

A titre d'exemple, les indicateurs liés aux vols avec violences sans armes ont connu une diminution de 26 %, tandis que les vols avec armes baissaient de 85 % en 2015 sur l'ensemble du département. De même les destructions et dégradations diminuent fortement. Ainsi une baisse de -37 % est enregistrée concernant les destructions et dégradations contre les véhicules privés.

**Ces chiffres, qui classent encore le Lot parmi les départements les plus sûrs de France, montrent tout de même un phénomène inquiétant, s'agissant des cambriolages.** Malgré l'implication des forces de police et de gendarmerie, il ne sera pas possible d'enrayer cette tendance sans définir des actions de prévention, et d'accompagnement des auteurs pour prévenir la récurrence.

En termes de prévention, il est nécessaire que chacun prenne conscience de la nécessité de **participer à la vigilance dans son quartier**, dans sa commune ou son bourg, de manière soit à alerter les forces de l'ordre de tout fait suspect, soit à pouvoir donner des éléments susceptibles de faciliter une enquête sur des faits qui se sont déroulés. A ce titre, la signature prochaine d'une convention « voisins vigilants » avec la commune de Fontanes, la prochaine mise en place d'un dispositif de vidéo-protection à Cahors dans le courant de l'année 2016 sont autant de dispositifs de prévention, qui viendront utilement compléter l'action des forces de sécurité intérieure.

De même, l'analyse de ces faits (circonstances, auteurs...) fait apparaître que les auteurs de la délinquance d'appropriation sont bien souvent des locaux, jeunes en échec scolaire, en recherche d'emploi, et en rupture avec la société. Il n'y a pas de fatalité : la prévention de la délinquance **ET** de la récurrence doit être au cœur de l'action publique, qui va de la chaîne pénale à l'action sociale, du suivi médical à la recherche d'emploi, de la formation à la resocialisation. Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme, et certains des délinquants mis en cause sont des malfaiteurs endurcis. Mais dans la majeure partie des cas, un travail conjoint avec tous les acteurs locaux doit permettre de donner à ces délinquants une chance de ne pas retomber dans la récurrence après la sanction pénale. C'est un challenge pour l'année 2016 qui, s'il réussit à s'inscrire dans la durée, devrait permettre d'améliorer encore les chiffres de la délinquance dans le département.

## Les atteintes volontaires à l'intégrité physique

Globalement, les atteintes volontaires à l'intégrité physique progressent de + 4 %, avec une augmentation marquée en 2015 des violences physiques non crapuleuses, dont les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans et plus qui augmentent de 16 %. A noter que cette tendance se vérifie également au niveau national qui connaît une augmentation globale de 6 % des atteintes volontaires à l'intégrité physique.

A l'inverse, les violences physiques crapuleuses, liées aux vols avec violences diminuent de façon significative dans notre département de 36 % par rapport à 2014.

**L'analyse de ces faits, en ce qui concerne les violences intra-familiales, fait apparaître une hausse préoccupante.** Là encore, s'il est indéniable que les actions de sensibilisation menées sous l'égide de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité ont porté leurs fruits, en libérant la parole des victimes, il n'en demeure pas moins que le profil des auteurs fait bien souvent apparaître des causes liées à une addiction (alcool ou produits stupéfiants) ou à des difficultés sociales (chômage, isolement....).

Là encore, l'amélioration des résultats en termes de violences intra-familiales passera par une coopération renforcée des acteurs publics agissant au contact des personnes concernées par ces violences afin de construire un parcours global d'insertion et de prévention de la récidive. Comme pour les cambriolages, il s'agit de s'attaquer aux causes, et d'évacuer toute idée de fatalité.

### **Les escroqueries et infractions économiques et financières :**

Avec une forte mobilisation des services de l'État pour traquer les escroqueries, le nombre d'infractions économiques et financières a significativement baissé en 2015 : moins 15 %, alors que la tendance nationale révèle une augmentation de 7 % .

Tableau de l'ensemble des faits enregistrés par les services de sécurité dans le LOT en 2015 :

	NOMBRE DE FAITS CONSTATÉS					ÉVOLUTION 2015/2014	
	2011	2012	2013	2014	2015	En nombre	En %
<b>ATTEINTES AUX BIENS</b>	2812	3189	3328	3731	3381	-350	-9%
<b>1. Vols sans violences</b>	2477	2771	2940	3321	3100	-221	-7%
<b>1.1 Vols liés aux véhicules à moteur</b>	615	715	729	818	693	-123	-15%
dont vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	183	209	226	242	228	-14	-6%
dont vols dans les véhicules	246	298	304	304	271	-33	-11%
dont vols d'accessoires sur véhicules	186	208	199	270	194	-76	-28%
<b>1.2 Cambriolages</b>	675	730	804	990	1055	65	7
<b>1.3 Vols sans violence contre des personnes</b>	849	979	1000	1078	940	-138	-13%
<b>2. Vols avec violence</b>	53	39	62	74	47	-27	-36%
<b>3. Destructons et dégradations</b>	282	379	326	336	234	-102	-30%
<b>ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE</b>	607	587	664	706	732	26	4
<b>4. Violences physiques crapuleuses</b>	53	39	63	74	47	-27	-36%
<b>5. Violences physiques non crapuleuses</b>	343	377	300	389	449	60	15%
<b>ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ASSIMILÉES</b>	732	666	660	778	664	-114	-15%

## La SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Les chiffres 2015 de la sécurité routière dans le LOT évoluent de manière encourageante grâce à la combinaison d'actions préventives et d'actions répressives, et à l'implication sur le terrain de l'ensemble des acteurs mobilisés dans la lutte contre l'insécurité routière : les accidents ont baissé de 25,9 % , les tués de 23,5 % et les blessés de 30,8 % .

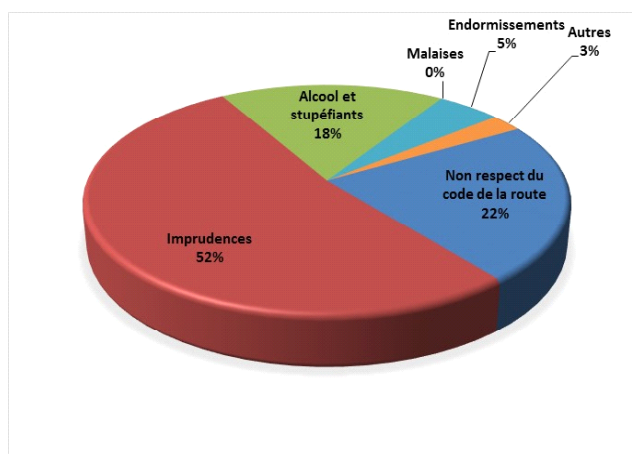
ACCIDENTS			TUÉS			BLESSÉS		
2014	2015	%	2014	2015	%	2014	2015	%
108	80	-25,9	17	13	-23,5	107	74	-30,8

Cependant, **seulement 13 morts et 74 blessés sont encore 87 victimes de trop.**

L'analyse des causes de l'insécurité routière dans le lot démontre qu'il ne suffit pas de respecter le code de la route, ou de ne pas prendre le volant sous l'emprise de l'alcool ou d'un produit stupéfiant. Plus de la moitié des accidents sont dus à des imprudences : une route que l'on connaît trop bien, mais qui est humide pendant ou après un épisode pluvieux , une vitesse inadaptée aux conditions de circulation (visibilité, adhérence, densité du trafic...), un stop coulé, un dépassement un peu limite, quelques libertés prises avec la vitesse (90 ou 100km/h, qu'est-ce que ça change?)... l'échantillon n'est pas exhaustif, mais se retrouve dans le comportement de nombre de conducteurs.

C'est la raison pour laquelle, en 2016, j'ai donné instruction aux forces de l'ordre d'intensifier les contrôles routiers, sur l'ensemble des axes du département, de jour comme de nuit, pour inciter encore plus les conducteurs à adopter une conduite apaisée et responsable.

Il n'y a pas de fatalité, ou de nombres d'accident et de victimes incompressibles. On peut toujours mieux faire, et nous devons tous, collectivement, faire en sorte que la route soit et reste un espace partagé et sécurisé entre tous les usagers, automobilistes, professionnels de la route, cyclistes, motards, piétons, jeunes et moins jeunes. C'est un nouvel appel que je lance en ce début d'année.



## **L'ETAT D'URGENCE**

Depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sur le territoire national, après les attentats du 13 novembre 2015, 3 perquisitions administratives ont été ordonnées, dans le cadre de l'état-major de sécurité co-présidé chaque semaine par la Préfète et le Procureur de la République .

Un individu demeurant dans le Lot a également fait l'objet d'une assignation à résidence sur décision du Ministre de l'Intérieur.

Tous les signalements sont traités avec une grande diligence et extrême rigueur dans l'intérêt des personnes suspectées de radicalisation comme de tous les lotois.

Vous êtes tous invités à participer à ce travail de résilience mais surtout sans tomber dans la discrimination et la stigmatisation.

La préfète du Lot